
Programme de Formation

Mise en œuvre et suivi du document unique

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Toute personne susceptible de travailler sur le document unique et sa mise à jour



Objectifs pédagogiques

Participer à l'actualisation de l'inventaire des risques et à leur évaluation

Contribuer à la transcription de cet inventaire dans le Document Unique (DU)

Faire vivre la démarche d'évaluation des risques au sein d'une démarche d'amélioration continue de la sécurité et de la santé au travail



Description

Etape 1 :

Etude du document unique, en régie, et préparation de la formation sur la base des documents client.

Etape 2 :

Présentation de l'analyse du document unique avec ses points forts et ses points à améliorer

Identification des unités de travail,

Analyse de l'exposition du personnel aux dangers et prise en compte des mesures préventives existantes

Identification des dangers,

Critères d'appréciation de la fréquence d'exposition et de la gravité de l'accident,

Mise en place d'une méthodologie avec matrice d'évaluation (fréquence, gravité, criticité) : Analyse des cas de réussite et d'échec

Retours d'expérience concernant la mise en place et l'utilisation du "Document Unique" : Document Unique et programme d'actions

Formalisation du Document Unique

Définition du plan d'actions et suivi avec mise à jour du DU

Exemples de bonnes pratiques

Présentation des évaluations spécifiques complémentaires au Document Unique

. Risque Chimique

. Atex

. RPS et pénibilité

. Bruit/Vibrations

Manager avec l'évaluation des risques

Etape 3 :

Etude du document unique mis à jour suite à la formation

Prérequis

Communiquer en français

Modalités pédagogiques

Utilisation d'un exemple de document unique de la société pour aborder le thème de la construction du document.

Cette action peut être mise en place au sein de votre établissement

Le client s'engage à mettre à disposition de l'intervenant l'ensemble des connaissances et des documents écrits nécessaires à l'aboutissement de la mission, et à s'assurer de l'entière collaboration du personnel

La mission ainsi réalisée sera confidentielle ainsi que toutes les données et informations qui auront été communiquées par le client.

Code du travail, normes AFNOR, recommandations CRAM

Moyens et supports pédagogiques

Utilisation du plan de prévention

Modalités d'évaluation et de suivi

Corrigés collectifs

Attestation de présence

Attestation des compétences acquises au regard des objectifs du programme